

# Netatmo racheté par le groupe industriel Legrand

*Le groupe Legrand annonce aujourd'hui s'être offert la pépite française Netatmo afin de renforcer sa présence dans le secteur de l'Internet des objets.*

Temps de lecture : minute

---

15 novembre 2018

Le groupe industriel Legrand a annoncé ce matin avoir signé un accord pour l'acquisition de la startup française Netatmo, spécialisée dans les objets connectés pour la maison.

Une opération qui, malgré un montant non dévoilé, n'est pas une surprise : l'industriel était entré au capital de la jeune pousse en 2015, à l'occasion d'une levée de fonds de 30 millions d'euros (qui était alors la plus importante levée de fonds de l'année dans le secteur des objets connectés en France), et les deux entités travaillaient depuis trois ans main dans la main au développement de nouveaux produits de pilotage de la maison connectée comme Céliane with Netatmo, Living Now with Netatmo ou encore dooxie with Netatmo.



À lire aussi

Netatmo lève 30 millions d'euros et accueille le groupe industriel Legrand à son capital

Une acquisition qui permettra au groupe de renforcer sa présence dans les objets connectés, en proposant notamment de nouvelles catégories de produits connectés pour la maison, complémentaires des siennes. Sa base de produits connectés sera ainsi élargie par les 1,3 millions de produits Netatmo, tandis que les 130 ingénieurs de la startup rejoindront les rangs du groupe afin d'accompagner le pôle R&D dans le développement des produits intégrant l'intelligence artificielle. Enfin, Fred Potter, fondateur et président de Netatmo, est nommé CTO du programme Eliot, développé par le groupe Legrand.

*" Nos équipes vont continuer à développer de nouveaux produits et à mettre à jour les produits*

*existants avec le même soin afin d'offrir la meilleure expérience de la maison intelligente à nos utilisateurs. " - Fred Potter*

Basée à Boulogne-Billancourt, Netatmo emploie aujourd'hui près de 225 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 45 millions d'euros.

---

Article écrit par Iris Maignan